

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 09 avril 2022

| ELUS | EN EXERCICE | PRESENTS |
|------|-------------|----------|
| 15 | 14 | 9 |

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
SIVEC Jean
WALLERICH Alain

MENEGHIN Gaël
BRUN Jérôme

GUINDT Philippe
DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

OGER Isabelle

Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

REUTER Olivier

THILL Céline

Donnant pouvoir à MENEGHIN Gaël

VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 – 615 Modification de la régie de recette communale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier les points suivants de la régie de recette communale concernant notamment le Foyer socioculturel « Le Clos » :

- L'adresse de la Régie de recette communale, est établie au 5 place du foyer au lieu du 42 place de la mairie,
- La périodicité de versement des locations, passant de mensuel à trimestriel,
- La périodicité des dépôts des justificatifs des opérations de recette, passant de mensuel à trimestriel.

Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité les 3 modifications proposées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT




Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,


